

Rome, le 18 Mars, 1963.

Revérend Père  
M. Labourdette, O.P.  
Toulouse.

Très Révérend Père:

J'ai eu le plaisir d'accomplir vos instructions et les accords de la souscommission apportant personnellement le nouveau projet par le Ch. III, Du mariage et de la famille, à Mons. A. Glorieux et au R.P. Lio. Vous trouverez ci-joint un exemplaire du texte tel qu'il a été transmis à Mons. Glorieux.

Puisque vous ne pouvez venir à Rome pour la séance du mois d'Avril, il serait très convenable, à mon avis, que vous faites parvenir vos observations ou corrections par écrit, à Mons. Glorieux. Je vous remerciais beaucoup si vous auriez la bonté de me faire parvenir une copie; de cette façon je serais en condition d'expliquer aux évêques le texte.

Le R.P. Lio persiste encore dans sa position de revendiquer la rédaction du chapitre, je crois cependant qu'il est aujourd'hui plus paisible.

Veillez, Révérend Père, accepter mes remerciements et les expressions de ma considération sacerdotale la plus distinguée,

P. Georges Medina E.  
Via Aurelia, 511.  
Roma.